



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

***Séance du lundi 24 septembre 2007***

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/09/2007

**D - 20070464**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 24 septembre Deux mil sept, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO,

**Excusés :**

Mme Muriel PARCELIER, M. Jacques COLOMBIER,

***Direction Générale des Affaires Culturelles. CapcMusée d'Art  
Contemporain. Ateliers de Formation pour l'Ecole du  
Commerce de l'Art et de l'Action Culturelle. Convention.  
Signature. Tarification. Autorisation.***

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Fondée par Denis Huisman en 1963, l'Ecole du commerce de l'art et de l'action culturelle, l'icart, a pour vocation de former des professionnels du commerce de l'art et de la médiation culturelle, opérationnels en France et à l'étranger. Cette école, déjà implantée à Paris et New York, a choisi Bordeaux comme première délocalisation régionale française.

L'icart propose à ses élèves un enseignement en trois ans intégrant des ateliers pour lesquels cette école a sollicité le CAPC musée. Cette formation parallèle permettra aux élèves de mieux appréhender les questionnements ainsi que les professions liés à l'art contemporain. Pour le CAPC musée, c'est l'occasion d'affirmer sa volonté de sensibiliser un public élargi à l'art contemporain mais aussi d'être une étape marquante dans la formation de futurs professionnels.

Cette formation se déroulera au CAPC musée sous la forme de six ateliers, d'une durée de trois heures chacun, d'octobre à décembre 2007.

Le tarif de chaque atelier est fixé à 150 euros TTC.

Une convention a été rédigée afin de préciser les modalités de ce partenariat.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à appliquer ce tarif,
- à signer la convention.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 septembre 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Dominique DUCASSOU  
Adjoint au Maire**

# CONVENTION

Entre

La Ville de Bordeaux,  
pour le CAPC musée d'art contemporain  
7, rue Ferrère  
F-33000 Bordeaux

représentée par son Maire, Alain Juppé, habilités aux fins des présentes par délibération du  
Conseil Municipal en date du \_\_\_\_\_ ,  
reçue en préfecture de la Gironde le

ci-après désignée « le CAPC musée »

et

L'Ecole du commerce de l'art et de l'action culturelle, - lcart -  
8, parvis des Chartrons  
F-33074 Bordeaux cedex

représenté par sa coordinatrice des Etudes, Marie-Bénédicte de la Rochefoucauld

ci après désignée « l'icart »

## **PREAMBULE**

Fondée par Denis Huisman en 1963, L'Ecole du commerce de l'art et de l'action culturelle - lcart- a pour vocation de former des professionnels du commerce de l'art et de la médiation culturelle opérationnels en France et à l'étranger. Cette école également présente à Paris et New York a choisi Bordeaux comme première implantation régionale et propose à ses élèves dans le cadre d'un enseignement en trois ans une formation intégrant des ateliers dispensés par le CAPC musée d'art contemporain de Bordeaux.

Ceci ayant été exposé, il est arrêté et convenu ce qui suit :

## **ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION**

L'icart a sollicité le CAPC musée d'art contemporain de la Ville de Bordeaux pour concevoir et dispenser une formation à destination des élèves de son école leur permettant de mieux appréhender les questionnements ainsi que les professions liés à l'art contemporain.

## **ARTICLE 2 –PROGRAMME ET CALENDRIER DE LA FORMATION**

La formation se déroulera sous la forme de six ateliers d'une durée de trois heures chacun. Ces ateliers se dérouleront en matinée pendant le premier semestre d'enseignement des étudiants de première année de l'icart, d'octobre 2007 à décembre 2007.

Le programme des ateliers sera assuré par l'équipe du Service des Publics du CAPC musée d'art contemporain et se déroulera selon le calendrier suivant :

Accueil général des étudiants de l'icart : 9 octobre 2007 de 9h30 à 12h30  
- présentation de tous les services du CAPC musée

1ère intervention : 18 octobre 2007 de 9h30 à 12h30  
- Aspects techniques du montage d'une exposition

2ème intervention : 08 novembre 2007 de 9h30 à 12h30  
- Rencontre autour de la pratique graphique du collectif Gusto

3ème intervention : 22 novembre 2007 de 9h30 à 12h30  
-

4 ème intervention : 29 novembre 2007 de 9h30 à 12h30  
-

5 ème intervention : 06 décembre 2007 de 9h30 à 12h30  
-

6 ème intervention : 13 décembre 2007 de 9h30 à 12h30  
-

### **ARTICLE 3 – ACCES DES ETUDIANTS AU CAPC MUSEE**

Les étudiants auront accès au CAPC musée dans le cadre du programme de formation par ateliers pendant les heures d'ouverture du musée.

L'entrée du CAPC musée sera gratuite pour les étudiants de l'icart participant aux ateliers.

### **ARTICLE 4 – REDEVANCE ET MODALITES DE REGLEMENT**

Les deux parties conviennent des modalités de règlement suivantes :

- accueil général des étudiants, 9 octobre 2007 : accès gratuit
- 1ère intervention, 18 octobre 2007, de 09 h 30 à 12 h 30 : 150 € TTC
- 2ème intervention, 08 novembre 2007 de 09 h 30 à 12 h 30 : 150 € TTC
- 3ème intervention, 22 novembre 2007, de 09 h 30 à 12 h 30 : 150 € TTC
- 4 ème intervention, 29 novembre 2007, de 09 h 30 à 12 h 30 : 150 € TTC
- 5 ème intervention, 06 décembre 2007 : , de 09 h 30 à 12 h 30 : 150 € TTC
- 6 ème intervention, 13 décembre 2007, de 09 h 30 à 12 h 30 : 150 € TTC

à régler sur présentation de factures mensuelles (octobre, novembre, décembre) par chèque à l'ordre de Monsieur le Trésorier Principal de Bordeaux Municipale.

### **ARTICLE 5 –ACCES A LA BIBLIOTHEQUE DU CAPC MUSEE**

Afin que la formation des étudiants de l'icart, dans le cadre des ateliers dispensés au CAPC musée, soit la plus complète possible, il est convenu par la présente convention que les étudiants de l'icart bénéficieront d'un accès libre au centre de documentation du musée selon un calendrier à définir entre les deux parties.

### **ARTICLE 6 – DUREE DE LA CONVENTION**

La présente convention est conclue pour la durée de la formation pour laquelle elle est souscrite.

## **ARTICLE 7 – RESILIATION DE LA CONVENTION**

La présente convention pourra être dénoncée par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception, un mois avant la date du début de la formation.

## **ARTICLE 8 – COMPETENCE JURIDICTIONNELLE**

Les contestations relatives à l'exécution de la présente convention pourront être portées devant toute juridiction compétente siégeant à Bordeaux.

Fait à Bordeaux en quatre exemplaires, le

po/le Maire de Bordeaux,  
l'Adjoint au Maire,

Dominique Ducassou

po/ l'Icart,  
sa coordinatrice des Etudes,

Marie Bénédicte de la Rochefoucauld